

10 RAISONS POUR LESQUELLES UN CONSEIL DEVRAIT MENER UNE ÉVALUATION DU RENDEMENT DU DG

« Plus qu'un événement annuel : un processus continu »

1. **Apprendre à connaître son DG.** Une occasion d'entendre parler du style de gestion du DG et de reconnaître les défis auxquels il est confronté.
2. **Communication efficace et continue.** Il est possible d'établir et de maintenir des relations de travail positives grâce à une communication efficace et continue.
3. **Atteindre des normes d'excellence.** Des évaluations efficaces du rendement permettent aux collectivités locales de fonctionner selon des normes d'excellence.
4. **Travail d'équipe.** Donne l'occasion aux dirigeants élus et nommés de travailler ensemble de façon stratégique et anticipée afin d'aligner l'organisation municipale.
5. **Réduire les malentendus.** Jette les bases d'une bonne communication afin de réduire les malentendus entre le DG et le maire et le conseil.
6. **Définition des objectifs et des mesures du rendement.** Un processus permettant au conseil de fixer les objectifs et les attentes stratégiques de la municipalité, au DG d'aligner les objectifs annuels liés au travail, et une compréhension commune des mesures du rendement à discuter lors de l'évaluation.
7. **Montrer son appréciation et sa reconnaissance.** Une façon pour le conseil de reconnaître, d'apprécier et d'évaluer sa relation avec ses employés ainsi que leurs réalisations, et de déterminer les moyens de soutenir ce travail avec plus de force.
8. **Fournir des commentaires et identifier les écarts de rendement.** Une occasion de fournir un commentaire positif et constructif, d'identifier les écarts de rendement et les mesures proactives.
9. **Amélioration continue en vue d'atteindre les objectifs organisationnels.** La mise en place d'un système de gestion du rendement permet d'aligner les objectifs et les attentes du DG sur les stratégies organisationnelles globales, et donne au maire et au conseil l'occasion de mieux définir leur vision et leurs attentes.
10. **Constituer un dossier.** L'évaluation du rendement du DG fournit au maire et au conseil un compte rendu officiel de leur conversation sur le rendement et de leur évaluation de la réalisation par le DG des objectifs convenus, ainsi que du rendement de l'organisation dans la réalisation de ses objectifs.

La philosophie du conseil devrait être d'aider le DG à réussir. S'il réussit, le personnel réussit; si l'administration réussit, le conseil réussit.